

Réunion secteur Sud/Sud-Ouest Salle Cuberte – 8 Mars 2019 à 18h30

Environ 60 participants

Elus présents : CE, MBo, MJL, JPM, FD, CBo, CD, PhV

Documents mis à disposition :

- Programme 500 ans/50 ans

Les thèmes principaux abordés par les habitants :

Mobilités :

Peut-on mettre un nom sur le rond-point des Fauvettes et celui du Val Martin ?

Accord de principe donné pour nommer ces ronds-points et installer les panneaux correspondants.

Pour ce rond-point des Fauvettes, pourrait-on avoir davantage de passages piétons (vers le haut) ?

Demande également d'une boîte aux lettres rond-point des Fauvettes.

Accord pour ajouter un passage piéton.

Navette 22 très pratique, peut-on la doubler en fréquence ?

Cannes direct est bien le matin, par contre elle manque l'après-midi.

Bus à améliorer, manque d'information. On renonce à l'utiliser.

Le 22 ne fonctionne pas le dimanche : c'est dommage.

Futur trottoir route de Cannes très attendu.

Trottoir route de Cannes : pourrait-on avoir une piste cyclable en sens montant ? (car en descendant on va aussi vite que les voitures).

La circulation a beaucoup augmenté sur la route de Cannes, nuisances sonores et excès de vitesse.

Liaison Peyniblou-Val Martin qui deviendrait piste cyclable (chemin clos de Brassat) : les voitures seront-elles toujours autorisées à emprunter le chemin malgré tout ? Quels aménagements prévus ?

Pas possible d'élargir le chemin donc il sera dédié vélos et piétons. On ne peut pas couvrir le vallon à cause des risques inondations.

Chemin du Parrou : plusieurs trous dans la chaussée juste avant chemin du Caladou, là où le chemin se rétrécit. Trous déjà signalés.

Chemin du Parrou : le revêtement va être finalisé, il fallait attendre la fin des travaux pour faire tout le secteur en même temps et ne pas y revenir.

Chemin de Peyrebelle et autres chemins communaux sont limités à 50km/h, est-ce qu'on peut imaginer les faire passer à 30 km/h ?

Le chemin de Peyrebelle est déjà limité à 30 km/h a priori. Pour le chemin du Parrou, par contre effectivement c'est à faire.

Des emplacement dédiés aux bus seraient nécessaires pour qu'ils aillent plus vite et soient attractifs.

La Commune intervient activement auprès de la CASA pour que le BHNS et les vélos puissent circuler en site propre. Dans le cadre de la révision générale du PLU, nous prévoyons toutes les conditions pour que cela soit techniquement faisable. C'est un enjeu essentiel sur lequel l'équipe municipale se bat, avec le soutien des habitants donc. Tant mieux !

De Valbonne au CIV, un seul bus possible à 7h09. Or, celui de Bar-sur-Loup part aussi à 7h09. Donc, ne pourrait-on pas négocier un bus plus tard pour ne pas faire lever les enfants trop tôt ?

Ce serait bien qu'il y ait des bus pour faire des activités au Parc des Bouillides.

Effectivement compliqué pour les enfants d'aller sur les Bouillides du village. Les habitants sont encouragés à utiliser plus souvent la navette à la demande « Ici là » d'Envibus (ou possibilité de se grouper à plusieurs, en utilisant par exemple le parking de covoiturage Tosello à l'entrée du village).

Sortie chemin du clos de Brassat sur D3 et idem sortie du chemin de Font Cuberte : y-a-t'il un projet prévu ?

Il avait été imaginé un rond-point à l'arrivée chemin de Peyrebelle, chemin clos de Brassat et chemin de Font de Cuberte. Ce n'est pas planifié pour l'instant mais pourquoi ne pas étudier à nouveau la faisabilité de ce projet. On frappe d'alignement les nouveaux projets, cela avance petit à petit.

Inquiétudes exprimées sur l'augmentation de la circulation routière.

Par ailleurs, satisfaction exprimée pour tout ce qui concerne les projets trajets vélos et piétons.

De manière générale, Valbonne Sophia Antipolis a la particularité d'accueillir plus de la moitié de Sophia Antipolis qui continue de se développer : 1000 emplois créés/an.

Donc il faut parvenir à développer, pour améliorer les conditions de circulation, un panel d'actions entre covoiturage, vélo à assistance électrique, BHNS, etc. L'équipe municipale y travaille activement, c'est une problématique essentielle.

Bus : toutes les cartes vont être redistribuées du fait de l'arrivée du bus tram. Envibus a priorisé cette année des efforts sur les tickets dématérialisés, etc. Donc l'an prochain, on interviendra activement pour obtenir des bus supplémentaires.

Fibre optique :

Font des Fades : on nous a dit qu'il y aurait la fibre mais elle n'arrive apparemment pas chez nous, avez-vous des informations ?

Pour tout ce qui concerne la fibre optique, des RDV réguliers ont lieu entre la Commune et Orange. Nous ferons remonter les difficultés rencontrées sur certains secteurs.

Par ailleurs, les habitants sont invités à consulter le site internet d'Orange qui tient à jour toutes les informations sur le déploiement de la fibre, secteur par secteur.

Grands projets :

Cette réunion est-elle organisée dans le cadre du Grand débat ?

Non, pas spécifiquement mais il n'est pas interdit d'aborder des problématiques d'ordre national si c'est le souhait de certains.

La Commune n'a pas voulu organiser elle-même des réunions spécifiques « Grand débat » pour ne pas « occulter » la parole citoyenne, les initiatives citoyennes. Par contre, l'équipe municipale a accompagné ces initiatives citoyennes (cahiers de doléances transmis en Préfecture, mise à disposition gratuite de salles, participation des élus si leur présence était souhaitée, etc.).

Ces réunions de proximité sont organisées chaque année pour échanger avec les citoyens, au plus près de leurs préoccupations quotidiennes et pour rendre compte de ce qui est fait dans vos secteurs d'habitation.

Inquiétudes en termes de pollution (bronchites de plus en plus fréquentes) exprimées aussi.

Air PACA nous aide à surveiller la pollution atmosphérique. Vous trouverez beaucoup d'informations sur leur site Internet. Nous ne sommes pas ciblés par les alertes mais il faudrait creuser davantage le sujet.

ZAC des Clausonnes : demande d'informations sur le projet.

Révision PLU : quel calendrier ?

LGV : où en est le projet ?

LGV : toujours programmé mais dans des délais très lointains.

On se battra pour une gare TER et pas TGV, pour ne pas augmenter la circulation routière et pour desservir réellement les lieux qui méritent de l'être. Là encore, il faut réfléchir à une échelle plus large, en termes de pôle multimodal. Il faut impérativement que la gare TER, si elle voit le jour un jour, soit reliée aux entreprises de la technopole par une bonne desserte bus, ou vélo, etc.

Réponse sur calendrier PLU, invitation à participer à l'enquête publique.

Divers :

A côté des tennis, gros nid de frelons asiatiques.

Nid de frelon : pas besoin de le retirer, les frelons ne reviendront plus.

Tous les jours des feux dans le jardin, quelle est la réglementation ?

Chemin clos de Brassat : les feux de jardin sont une plaie, cela sent mauvais. Nuisances pour les enfants.

Pour les feux de jardin, appelez la Police municipale. Ils sont interdits sur la Commune.